

## Extrait du registre des délibérations

### Séance du 23 Janvier 2020

L' an 2020 et le 23 Janvier à 20 heures , le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances ,salle du conseil sous la présidence de TRUONG Grégory, Maire.

**Présents** : M. TRUONG Grégory, Maire, Mmes : CLOUET Monique, LACAILLE Adeline, MANAND Christiane, VALLI Sophie, MM : DRUART Jean-Marie, MAURICE Denis, RICHET Olivier, ROSSATO Yannick

Excusé(s) ayant donné procuration : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAIRE Marie à Mme MANAND Christiane

Excusé(s) : Mme DEVIE Noëlle

Absent(s) : Mme POCQUAT Sophie, M. PINNETERRE Jean-Luc

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 13
- Présents : 9

**Date de la convocation** : 14/01/2020

**Date d'affichage** : 24/01/2020

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Préfecture des Ardennes

le : 24/01/2020

et publication ou notification

du :

**A été nommé(e) secrétaire** : M. RICHET Olivier

#### **Objet des délibérations**

### SOMMAIRE

2020-01 - Travaux de création de l'assainissement collectif : attribution du marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de raccordement en domaine privé

2020-02 - Convention de servitude ENEDIS

2020-03 - Demande de subvention INTERREG

2020-04 - Prise en charge facture

#### ***2020-01 - Travaux de création de l'assainissement collectif : attribution du marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de raccordement en domaine privé***

Après avoir entendu les explications de M. le Maire,

Considérant l'avis de la CAO réunie le 15 janvier 2020,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de raccordement en domaine privé à l'entreprise AMODIAG pour un montant de 91 860€ TTC.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

#### ***2020-02 - Convention de servitude ENEDIS***

Après avoir entendu les explications de M. le Maire,

Considérant le projet d'enfouissement des réseaux électriques sur le territoire de la commune,

Vu le projet proposé par Enedis,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE la convention de servitude pour les parcelles situées à « La Grande Fosse » :

- AC0206
- AC52
- AC0189
- AC0187

- AC0077

PRECISE qu'un acte notarié sera rédigé.

AUTORISE M. le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

#### **2020-03 - Demande de subvention INTERREG**

Après avoir entendu les explications de M. le Maire,

Considérant le programme INTERREG V A « Grande Région » 2014-2020,

Considérant le projet INTERREG « Terres de schiste- Land des Schiefers »

Considérant que la commune de Rimogne, a déposé un projet comportant 3 actions :

- Prestation externe de développement du site internet : 10 000€
- Recrutement d'un chargé de projet : 110 000€
- Formation du personnel de la Maison de l'Ardoise : 10 000€

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

VALIDE le plan de financement :

Coût total sur la durée du projet : 130 000€

Répartition du financement :

Fonds Interreg (80%) : 104 000€

Fonds Commune de Rimogne (20%) : 26 000€

CERTIFIE :

- que les financements mobilisés ne sont et ne seront pas valorisés dans le cadre d'autres projets européens,
- que d'autres financements publics ou privés, non prévus au plan de financement, ne seront pas utilisés pour couvrir les dépenses réalisées dans le cadre du projet.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

#### **2020-04 - Prise en charge facture**

Considérant les incidents survenus sur le réseau pluvial de la commune au niveau du Chemin du Blanc Marais en septembre 2019.

Conséquent à cet incident, un particulier s'est vu dans l'obligation de faire vidanger son installation individuelle de collecte des eaux usées,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de prendre en charge la facture correspondante,

et de rembourser ce montant de 150€ TTC à Mme Calvi Claudine, 148 chemin du Blanc Marais.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

#### **Questions diverses :**

- Point sur l'exécution budgétaire 2019
- Point travaux assainissement

En mairie, le 24/01/2020  
Le Maire  
Grégory TRUONG